



# Conditions générales de participation

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations suivantes figurent dans chaque descriptif de cours :

- Public cible / Pré-requis / Durée
- Objectifs de la formation / Contenu de la formation
- Méthodes et moyens pédagogiques utilisés
- Validation et certificat

Les descriptifs de cours sont disponibles, soit sur le site internet [www.maisondelaproprete.ch](http://www.maisondelaproprete.ch), soit par téléphone au 021 633 10 20.

## DÉLAI D'INSCRIPTION

Les dates limites d'inscription pour chaque cours sont mentionnées sur le site internet [www.maisondelaproprete.ch](http://www.maisondelaproprete.ch).

Lorsque les conditions particulières ne sont pas précisées, il n'y a pas de délai d'inscription. Toutefois, nous conseillons aux participants de s'inscrire le plus tôt possible.

Dans le cas où l'inscription devait intervenir moins d'une semaine avant le début du cours, nous recommandons aux participants de contacter la Maison Romande de la Propreté, afin que les conditions de participation (établissement et réception de tous les documents) puissent être optimales.

## INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription, dûment complété et signé, doit être envoyé aux coordonnées suivantes :

- par e-mail à [admin@maisondelaproprete.ch](mailto:admin@maisondelaproprete.ch)
- par fax au 021/ 633 10 29
- par courrier à l'adresse suivante : Maison Romande de la Propreté - Chemin de Mongevon 13 - 1023 Crissier

Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et dans la limite des places disponibles. Pour tous les cours, le nombre de places disponibles est de minimum 8 personnes et maximum 12 personnes.

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Le participant recevra une confirmation d'inscription ainsi que les éléments de détails concernant le cours.

L'entreprise ou le mandataire recevra une copie de la confirmation.

## ANNULATION

Les sessions qui ne réunissent pas le nombre minimal de participants requis peuvent être reportées ou annulées.

La Maison Romande de la Propreté se réserve le droit de reporter ou d'annuler tout cours qui ferait l'objet d'un cas de force majeure (exemple : accident du formateur, défection d'un formateur, problèmes sur le lieu du cours, etc...)

Les participants déjà inscrits seront avisés par téléphone une semaine avant le début du cours et aucune indemnité ne sera alors due par la MRP.

## LIEU

Les cours se déroulent à la Maison Romande de la Propreté – Chemin de Mongevon 13 – 1023 Crissier.

Tout changement de lieu sera précisé dans la confirmation d'inscription.

## DATES & HORAIRES

Les dates et les horaires de cours sont disponibles sur le site internet : [www.maisondelaproprete.ch](http://www.maisondelaproprete.ch) ou par téléphone au 021 633 10 20.

Tous changements de dates et d'horaires seront mentionnés dans la confirmation d'inscription.

## FRAIS D'ÉCOLAGE

Le prix du cours couvre les frais pédagogiques et la documentation relative au cours. Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du participant ou de son entreprise.

La facture est généralement adressée après la formation au participant, ou à l'instance mentionnée dans l'inscription. Le participant, ou l'instance, s'engage à honorer le paiement de la formation dans les 30 jours qui suivent la date de facturation.

## DÉSISTEMENT

Toute formation, n'ayant pas fait l'objet d'une annulation préalable avant le début du cours, est due dans sa totalité.

Toute formation entamée est due dans sa totalité.

En fonction de dispositions particulières, la Maison Romande de la Propreté se réserve le droit de modifier le montant de facturation dans le cas d'une formation entamée.